L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES,

NOUVELLE-ORLÉANS.

SAMEDI MATIN, 20 MAI.

L'Exposition.

Il nous reste à jeter un coup d'œil sur les divers Etats de l'Amérique du Sud représentés dans le *Main Building*, non toutefois sans nous être inclinés en passant devant les échantillons aussi riches que variés de minerais et de métaux précieux du Mexique, qui expose aussi de nombreux spécimens de son industrie manufacturière. Comme toutes les anciennes colonies espagnoles, le Mexique a une population active, intelligente et éminemment apte aux arts de la paix. Malheureusement les troubles incessants qui les agitent ne sont guère favorables au développement de cette activité et de cette intelligence au profit de la civilisation et de ses productions. Le Mexique en particulier, qui renferme tant de richesses naturelles, et qui, par sa situation géographique, à cheval sur les deux océans, est si admirablement prédestiné au commerce, donne lieu de déplorer la folie des hommes, qui aiment mieux déchirer leur patrie que de la féconder. Aussi le Mexique, comme quelques Républiques de l'hémisphère méridional, ne présente-t-il que le témoignage d'une industrie embryonnaire, où la main de l'homme est encore privée des puissants auxiliaires dont la science a doté les nations de l'ancien continent et celles de l'Amérique du Nord. Il expose cependant quelques spécimens intéressants de produits métallurgiques, de matières textiles brutes et ouvrées, de poterie, de sellerie,—des armes, des figurines de terre cuite, et de gracieuse images artistement composées de plumes d'une délicatesse et d'un éclat incomparables.

Les Républiques de l'Amérique Centrale et la Nouvelle Grenade brillent par leur absence, de même que le Venezuela et l'Uruguay. Dans tous ces Etats l'agitation politique, le désordre des finances, l'instabilité des gouvernements et l'incohérence des idées qui en est la suite paralysent toutes relations commerciales et tout esprit d'entreprise. Quelques Etats cependant tels que le Venezuela et l'Equateur, ont nommé des commissions, mais soit manque d'argent, soit incurie, soit autre chose, ces commissions n'ont jamais eu qu'une existence nominale. Quelques citoyens de la Bolivie, cependant, se sont réunis pour se faire représenter en dehors de tout concours gouvernemental. L'Equateur, comme nous venons de le dire, est un des Etats qui avaient nommé une commission; cette commission était présidée par M. Edward Shippen, consul de cette République à New-York; mais M. Shippen n'a reçu aucune autre communication de La Paz à ce sujet. Il est aujourd'hui le représentant à Philadelphie de la Confédération Argentine et du Chili.

Ces deux Républiques, géographiquement limithrophes, continent également l'une et l'autre dans le *Main Building*; le Chili est très bien organisé, grâce aux soins intelligents de son commissaire; mais l'installation de la Confédération Argentine, qui doit comprendre plusieurs articles, a dû être ajournée pour beaucoup de motifs et par un notamment qui dispense d'énumérer les autres, c'est que les colis étaient en mer, et qu'on ignorait quand ils arriveraient. Le Chili, au contraire, comme nous le disions tout à l'heure, fait fort bonne figure. Il occupe un joli pavillon à quatorze vitrines de dix pieds de haut, construites en sapin blanc mélangé d'érable, qui produisent un très gracieux effet. Ces vitrines reposent sur un soubassement dont les panneaux sont décorés de dessins bu sont artistement combinées les couleurs nationales, rouge, blanc et bleu. A l'intérieur du pavillon, qui est d'un dessin original, est suspendu un immense condor qui n'a pas moins de seize pieds d'envergure; il a été tué sur l'Aconcagua, qui est le pic le plus élevé des Andes, et la plus haute montagne de l'hémisphère occidental. Une autre curiosité naturelle est un animal bizarre, le humul ou vernuel, considéré généralement comme fabuleux, de même que la licorne des armes anglaises, et qui figure sur l'écu du Chili; c'est, dit-on, l'unique sujet de cette espèce que l'on connaisse. Mais le principal intérêt de l'exposition chilienne réside dans cinq magnifiques collections de mineral d'argent, dont l'une appartient à M. Escobar, une autre au gouvernement, et une troisième à M. Guerro. Le Chili exhibe aussi un appareil à séparer les métaux, qui est de nouvelle invention, et qui est appelé à rendre de très grands services à l'industrie métallurgique. Cet Etat est encore très dignement représenté dans la section de l'Agriculture.

Le Pérou occupe un espace de 1,462 pieds carrés. Son exposition se compose principalement de produits naturels, dont il est si riche, minerais d'or et d'argent, gypse, borax, salpêtre, nitrate de soude, etc.—Aussi quelques spécimens de sucre, de coton, de vins, et d'un petit nombre d'articles manufacturés, tissus de coton et de laine, chapeaux de paille et ustensiles de cuivre. Ce triste pays offre le spectacle le plus lamentable des maux enfantés par les dissensions intestines, et plus encore par un excès de richesses qui paralysent, par leur abondance même, toute activité nationale. Le Pérou vit depuis vingt ans,—gouvernement et peuple,—sur les produits du guano, fortune colossale qui n'a servi que d'appât aux ambitieux et d'acheminement à la banqueroute, et qui, gérée avec honnêteté et discernement, aurait fait du peuple péruvien le plus riche et le plus heureux du globe.

Terminons enfin en notant l'Exposition du Brésil, qui attire l'attention d'abord par son installation rivalisant avec celle de l'Espagne par la richesse et l'élégance, et la dépassant par le goût et la légèreté de l'ornementation. Elle est composée dans le style mauresque, et formée principalement de colonnettes couronnées de chapiteaux finement découpés, reliés entre eux par des arceaux peints de couleurs brillantes d'un excellent effet. Des panneaux de glace colorées complètent le décor et lui donnent un aspect d'une originalité saisissante. La variété et l'importance des articles exposés attestent l'esprit progressif et la prospérité croissante du grand empire américain, sous l'administration sage et éclairée de dom Pedro II, qui est en ce moment l'hôte populaire des Etats-Unis.

Ces rapides observations suffisent pour donner une idée générale du *Main Building*, où se concentre, comme nous l'avons déjà dit, le principal attrait de l'Exposition. Les autres bâtiments auront leur tour, ainsi que les cent et une curiosités éparses dans l'enceinte réservée de Fairmount Park. En attendant, il n'est pas inopportun de dire quelques mots d'une spécialité qui intéresse tout le monde, et qui a droit de préséance attendu qu'elle répond à un besoin immédiat; nous voulons parler des restaurants. Il y en a cinq, le restaurant américain, le restaurant du sud (*Southern Restaurant*), le restaurant Lafayette, autrement dit restaurant Sudreau, le restaurant des Trois Frères Provençaux, appartenant à Mme Vve Goyard et dirigé par M. Verdier; enfin le restaurant allemand de Lauber.

Le restaurant américain est le plus vaste; il est situé un peu à l'écart, près d'Agricultural Hall, et entouré de larges piazzas abritées du soleil par des auvents de toile sous lesquels des tables sont symétriquement disposées. Un assez bon orchestre occupe un pavillon-pagode et exécute des morceaux de musique dans l'après-midi. On n'a rien négligé pour l'aménagement, qui est suffisamment élégant et confortable, de même que la cuisine est suffisamment *palatable*.... pour ceux qui aiment la cuisine américaine.

Le *Southern Restaurant* est situé sur Belmont Avenue, près du pavillon des dames. La salle à manger est élégamment décorée de drapeaux et de bannières, le service est bien ordonné et le couvert élégamment mis. Pour le reste il n'y a qu'une voix, et tout le monde rend justice à la cuisine—qui est exécrable. Il n'y a, au surplus, pas de surprise; l'enseigne dit ce qu'est la maison. Tout le monde sait qu'on peut traverser les Etats du Sud de Richmond au Golfe du Mexique et du Rio Grande à Jacksonville, sans trouver moyen de faire un repas passable, à moins qu'on ne s'arrête à la Nouvelle-Orléans. Quand donc on entre dans un restaurant qui s'intitule *Restaurant du Sud*, on ne doit pas s'attendre à faire bonne chère. Par compensation la carte est salée,—mais pas autant, disent quelques journaux américains, que dans les restaurants. C'est possible, mais dans les restaurants français, au moins, on en a pour son argent, en substance et en qualité.

Le Restaurant Lafayette et le Restaurant des Frères Provençaux sont fort bien montés et répondent à ce qu'on avait le droit d'en attendre. Ce dernier, comme nous l'avons dit, est géré par M. Verdier, qui est un administrateur consommé, et il est organisé sur le pied d'un établissement de premier ordre.

Le Lafayette, a été, comme l'on sait, organisé par Paul Sudreau, bien connu à New-York, et n'a pas coûté moins de $50,000, concession, batiment et matériel compris. Il est admirablement situé, à deux pas du Main Building, du monument des Beaux-Arts, et des belles serres du département de l'Horticulture. La construction est très réussie, extérieur et intérieur. Le service est conduit, sous la direction de Sudreau, par Emile Follemer, maître d'hôtel habile et expérimenté; la cave est confiée au chef sommelier Jean Schlosser, et le maître queux est Achille Thierry, qui a été chef de la maison Potel et Chabot, de Paris. Enfin Depré Houvet est le chef glacier.

Reste le restaurant Lauber, qui n'est ni bon ni mauvais, plutôt bon, cependant, allemand au demeurant; cuisine banale, prix relativement modérés et portions suffisamment copieuses. On peut aller, pour se repaître, chez Lauber;—on ira pour manger aux Frères Provençaux ou au Restaurant Lafayette.

La commission du Centenaire a renoncé au système absurde d'exiger une pièce de 50 cents de chaque personne qui se présente pour visiter l'Exposition. Deux visiteurs, par exemple, se présentaient à la porte et offraient un dollar; on le refusait, il fallait que chacun donnât une pièce de 50 cents. On n'acceptait pas non plus d'un visiteur 2 pièces de 25 cents, ou 5 de 10 cents; la pièce d'argent de 50 cents, ou le morceau de papier vert qui passe pour 50 cents, étaient seuls admis. Aujourd'hui, pour entrer à l'Exposition, il suffit de payer 50 cents, en un ou plusieurs bills. On accepte $1 pour deux visiteurs, $2 pour quatre, etc.; mais on ne rend pas de monnaie; ainsi on n'accepterait pas $1 d'un visiteur, on peut-être l'accepterait-on, mais on ne lui rendrait pas les 50 cents formant la différence du prix d'entrée.

(*Courrier des Etats-Unis.*)

AVIS AU PUBLIC.—Le mérite et le succès des emplâtres poreux de capcine de Benson sont déjà bien établis. Ce fait irréfutable à suscité de nombreux imitateurs qui cherchent leur bénéfice en imposant au public, sous le nom d'emplâtres de capsicin et de capsicum des articles prétendus semblables aux articles de Benson. Prenez-garde. Ne vous laissez pas tromper. Leur composition est entièrement différente et ne leur ressemble sous aucun rapport.

Le mot "Capcine" sera désormais coupé dans chaque emplâtre pour assurer l'acheteur contre les imitations ou les faux. Il est admis aujourd'hui que les emplâtres poreux de capcine de Benson sont le remède le plus effectif qui ait jamais été offert au public. Ils procurent un soulagement immédiat et guérissent plus vite qu'aucun emplâtre ou liniment connu. Ils guérissent là où d'autres emplâtres ne font que soulager. Ils ne contiennent aucun poison minéral ou métallique. Ils sont approuvés par 2000 droguistes d'excellente réputation. Prix 25 cents chez tous les pharmaciens.

SEABURY ET JOHNSON,
Chimistes pharmaceutiques, N. Y.

Locataires et Propriétaires.

Voici le texte de la nouvelle loi promulguée le 5 avril qui rappelle la loi sur l'exemption de $600 en faveur des locataires et qui indique les objets qui ne peuvent être saisis pour loyers. La loi néglige de dire ce qui pourra être saisi; il eût été plus court de dire qu'on ne pourra rien saisir du tout.

ACTE pour amender l'article six cent quarante-quatre du Code de Procédure; pour rappeler toutes les lois contraires à cet Acte et toutes les lois sur le même sujet; pour l'amendement à l'article six cent quarante-quatre, du Code de Procédures; pour fixer les pénalités pour la violation de cet Acte; pour fixer les limites de cet Acte et l'interprétation qui doit lui être donnée.

Section 1—Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, réunis en Assemblée Générale,—Que l'article six cent quarante-quatre du Code de Procédures soit amendé de manière à être comme suit: "Le shérif ou le constable ne peut pas saisir le linge et les vêtements appartenant au débiteur ou à sa femme, ni son lit, ni sa literie, ni ceux de sa famille, ni ses armes, ni ses accoutrements militaires, ni ses outils, ni ses instruments, ni ses livres, ni les machines à coudre nécessaires à l'exercice du métier ou de la profession qui lui donnent les moyens d'existence; il ne saisira, dans aucun cas, les droits de servitude personnelle, d'usage et d'habitation, d'usufruit de l'héritage d'un enfant mineur, ni le revenu de biens dotaux, ni l'argent dû pour le salaire d'un officier, ni les gages d'un travailleur, ni le fourneau de cuisine, ni les accessoires du dit fourneau de cuisine, ni les assiettes, plats, couteaux, fourchettes et cuillers, ni la table, ni les chaises de la salle à manger, ni les bailles, ni les fers à repasser, ni les fourneaux de fers à repasser, ni les portraits de famille appartenant au débiteur, ni les instruments de musique dont se sert un des membres de la famille.

Sec. 2—Il est de plus décrété, &c. Que quiconque enfreindra cet Acte ou quiconque par un artifice ou un subterfuge quelconque, poussera un autre à abandonner, en signant un contrat ou autrement, un des droits que lui donne cet Acte, sera considéré comme coupable d'un délit, et sur condamnation, sera condamné à une amende de deux-cents piastres au plus et à un emprisonnement de six mois au plus—ou à l'amende et à l'emprisonnement—au gré de la Cour.

Sec. 3.—Il est de plus décrété, &c., Que toutes les lois contraires au présent Acte et toutes celles qui ont trait à l'amendement de l'article six cent quarante quatre du Code de Procédure sont rappelées.

Sec. 4. Il est de plus décrété, &c., Que la clause de rappel de cet acte ne devra pas être interprétée de manière à affecter l'exemption du homestead, les mille piastres de la veuve, ni les exemptions rurales et agricoles reconnues par les lois actuellement en vigueur—la véritable intention de cet acte étant que ces exemptions ne soient pas affectées.

Sec. 5. Il est de plus décrété, &c., Que cet acte aura force de loi à dater de son adoption.

(Signé) E. D. ESTILETTE,
Orateur de la Chambre des Représentants.
(Signé) C. C. ANTOINE,
Lieutenant-gouverneur et président du Sénat.
Approuvé le 4 avril 1876,
(Signé) WM. P. KELLOGG,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme,
N. DURAND,
Assistant du secrétaire d'Etat

Signal d'incendies, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme annonçant un incendie désigneront le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donné par la boite No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répété que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boite No. 48, les cloches frapperont 4 coups, puis un moment après 8 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boite 48.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 15 coups; s'il devient général, 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boite qui a signalé l'incendie.

Les boites désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Case à pompe No. 22.
15 Case à pompe No. 23.
16 Compagnie Lafayette No. 1.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Keller.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
29 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Case à pompe No. 12.
34 Case à pompe No 1.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd. Pré
37 Coin Race et Magasins.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Ch
42 Case à pompe No. 20, rue Thalie.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Galennie et Nouvelle Levée.
48 Case à pompe No. 6, rue St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Case à pompe No 18, rue Calliope.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk.
56 Coin Howard et Clio,
57 Coin Magnolia et Erato,
61 Coin Erato et Franklin.
65 Coin Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magazins et Girod.
*74 Coin Natchez et Tchoupitoulas
*81 Coin Canal et Camp.
82 Case à pompe No 5 et City Hall.
83 Case à pompe No 13.
84 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
123 Coin Remparts et Poydras.
124 Case à pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Coin Commune et Rocheblave.
127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille Levée.
142 Coin St-Louis et Royale.
143 Case à pompe No 7, rue Dauphine.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pélican H. & L. No 1, rue du Basin
151 Canal et Robertson. Wood's Press.
152 Coin Bienville et Johnson.
153 Coin Derbigny et Conti.
214 Coin Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de police, Place Jackson.
216 Coin Hopital et Dauphine.
217 Case à pompe No 10, rue Dumaine.
231 Coin Trémé et Esplanade.
232 Coin Remparts et Barracks.
234 Marché Trémé et Prison de paroisse.
235 Case à pompe No 21, rue Claiborne.
236 Coin Chemin du Bayou et Claiborne.
241 Case à pompe No 3, Chemin du Bayou.
242 Coin St-Anne et Miro.
243 Stern's Factory, Français et Broad
252 Case Hook & Ladder No 3.
253 Case à pompe, No 9, rue Esplanade.
254 Case à pompe No 8, rue Victoire.
312 Station de police, rue ChampsElysées.
313 Coin Bagatelle et Esplanade.
314 Coin Bons Enfants et St-Antoine.
315 Coin BonsEnfants et ChampsElysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
412 Coin Labarpe et White, R. R. Depot.
413 Coin Amour et Espagne.
*414 Coin Poète et Urquhart.
*415 Coin Mandeville et Claiborne.
*513 Cotton Press et Levée.
514 Marché Washington.
*515 Coin Clouet et Remparts.
*612 Case à pompe No 24, Grands Hommes
*613 Coin Dauphine et Indépendance.
*614 Rue Poland, Station des chars.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Coin Raynes et Dauphine.

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maitres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'*Abeille* (édition quotidienne, $14 par an; édition hebdomadaire, $6). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, prélèvement fait de commission allouée aux agents et aux maitres de Poste.

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre de l'Opéra.
Coin Bourbon et Toulouse.

Grande troupe lyrique-dramatique espagnole, avec artistes de corps de ballet, dirigée par DON MARIANO LUQUE.

MERCREDI, 24 MAI.

Représentation du charmant opéra-bouffe en trois actes,

DANIEL ROBINSON,
—ou le—
BRASSEUR DE PRESTON.

Le grand ballet espagnol,
LA LINDA MADRILEÑA.

Exécuté par l'éminente danseuse DA FRANCISCA DE LUQUE.

Les portes seront ouvertes à sept heures. La représentation commencera à huit heures.
19mai—5t

THEATRE DE L'OPERA.

DIMANCHE, 21 MAI, 1876.
CINQUIEME SOIREE.

Représentation extraordinaire offerte par l'Association Dramatique Orléanaise —A son directeur— Mr. L. Placide Canonge.

PROGRAMME.

UN MARI QUI PREND DU VENTRE. (Comédie vaudeville, en 1 acte, de MM. Labiche et Marc Michel.)

LES PARISIENS DE LA DECADENCE. (Comédie en 3 actes de T. Barrière.)

LES 37 SOUS DE MONSIEUR MONTAUDOIN (Comédie vaudeville, de Labiche et Martin.)

Ordre du spectacle comme ci-dessus.—Portes ouvertes à 7 heures.—Lever du rideau à 7 heures et demie très précises.

Prix d'entrée, $1, excepté les loges d'avant-scène et les baignoires d'orchestre.—Troisièmes, 25 cents. 11 mai—

Au Public.

Les soldats de la guerre du Mexique répondirent à l'appel de leur pays; ils défendirent son drapeau, montrèrent et sa force et sa justice. Leur conduite prouva qu'ils n'avaient pas dégénéré, qu'ils étaient dignes de leurs ancêtres. Le gouvernement américain donna la paix à ce pays conquis, détrôna un dictateur, rendit à une nation délivrée le droit de se gouverner elle-même, et demanda, pour toute récompense, pour toute indemnité, que les droits des citoyens américains fussent respectés à l'étranger comme chez eux.

Les Etats-Unis achetèrent du Mexique une partie du territoire, qui, bien qu'il appartint à la race espagnole depuis plus de deux siècles était peu habité et peu productif.

C'est donc aux soldats américains de la guerre du Mexique que sont dûes la reconnaissance des droits américains dans un pays étranger, l'acquisition de l'Orégon, de la Californie et du Nouveau Mexique.

La plupart des soldats de Taylor et de Scott sont morts. Les survivants ne sauraient être soupçonnés de chercher des avantages politiques dans des faits glorieux que la reconnaissance nationale a déjà récompensés; ces faits ne pourraient guère, d'ailleurs, dominer les grandes questions du jour.

A qui donc appartiendrait-il de rappeler aux citoyens de la Louisiane l'origine de nos libertés et de notre nationalité?

Mais par ces considérations, les vétérans loin siennes associés de la guerre du Mexique invite le peuple de l'Etat à célébrer le centenaire à la Nlle-Orléans; Ils croient

Qu'il est très important de signaler à la jeunesse, aux citoyens qui ont émigrés ou dont les ancêtres immédiats sont venus s'établir aux Etats-Unis à une époque de paix et de prospérité, les sacrifices qu'exige la forme du gouvernement et les immenses progrès qui en découlent. Il leur sera utile, il sera utile à d'autres, de conserver, comme les Hébreux, le souvenir des souffrances que leurs ancêtres ont endurées en traversant les révolutions pour arriver à la liberté.

Qu'une très petite partie du peuple est à même de se rendre à Philadelphie, à cause de la distance et des frais.

La célébration, si elle avait lieu ici, démontrerait à toute la population la valeur de l'Union, lui ferait apprécier les sacrifices qu'il a fallu subir pour établir et maintenir cette Union. Les citoyens auraient plus de respect pour le trésor dont ils ont hérité et qu'ils doivent s'appliquer à conserver. Il serait même à désirer que tous les Américains, le même jour et à la même heure, offrissent leurs remerciements à Dieu, et le priassent de continuer à protéger le pays aussi long temps que la Nation Américaine le méritera.

Capitaine WM. TENBRINK, président.
Capitaine JOHN PURCELL, 1er vice-président
Capitaine J. E. BOEHLER, 2nd vice-président
Soldat J. BENJ. CHANDLER, secrétaire.
Capitaine J. M. VANDEGRIFF, trésorier,
Sergent J. W. DEMAREST, marshal.

Comité exécutif du Louisiana Associated Veterans of the Mexican War, au No 53 de la rue St-Charles, Nouvelle-Orléans.
12 mai—

Fabrique à vapeur de Chaussures à vis.
GROS ET DÉTAIL.

P. PAVIA,

FABRICANT de chaussures à vis en tous genres, garanties imperméables et indéchirables. Mes prix sont tellement modérés que je défie, à égal matériel, la concurrence du Nord ou du Sud. Chaussures de 1ère classe depuis $36.00 par douzaine.

Fabrique et Magasin 153 rue Royale, près St-Pierre.

Branche: 20, rue St-Charles, près Canal. Les ordres de la ville ainsi que ceux de la campagne sont promptement exécutés. 29 av.75—1an

Office of the Merchants' Mutual Insurance Co.—No 104 rue du Canal.—Nlle-Orléans, 2 mai 1876.—A l'élection annuelle des directeurs aux bureaux de cette Compagnie le 3 avril dernier, les messieurs dont les noms suivent ont été élus à l'unanimité:

P. MASPERO, EDWARD TOBY, W. C. C. CLAIBORNE, D. FATJO, P. FOURCHY, M. W. SMITH, J. J. FERNANDEZ, D. A. CHAFFRAIX, J. M. ALLEN, Chs. LAFITTE.

Et hier à une réunion des directeurs M. PAUL FOURCHY a été réélu président.
G. W. NOTT, Secrétaire.
2 mai—15t

Le Dr. G. P. MALONEY
150........Rue du Canal........150
CHIRURGIEN-DENTISTE.

Ci-devant du Collège de la Pennsylvanie, élève du Collège de la Nouvelle-Orléans et dentiste du Couvent des Ursulines et de la Maison du Bon Pasteur, se charge de toutes les opérations aux plus bas prix possibles. La foire d'Etat de 1871 lui a décerné une médaille pour les meilleurs râteliers artificiels. 22nov—

NERVOUS EXHAUSTION.—(Epuisement nerveux)—Essai comprenant une série de lectures faites au Musée d'Anatomie de Kahn, à New-York, sur la cause et la guérison du déclin prématuré, montrant indubitablement comment on peut, infailliblement, recouvrer la santé, présentant, clairement, les obstacles au mariage, donnant le traitement de la faiblesse du corps et de celle qui provient des nerfs. L'ouvrage est le fruit de vingt ans d'expérience. Prix, 25 cents. S'adresser à l'auteur, le Dr L. J. KAHN, dont le cabinet et la résidence sont au No 51 East 10th street, New-York. 1avril—6m

REMEDE INFAILLIBLE
—CONTRE LA—
DYSSENTERIE.

Le remède de Mme Willoz qui est infaillible même dans les cas de dyssenterie les plus graves; vient d'être patenté récemment sous le nom de "WILLOZ DYSSENTERY REMEDY." On peut s'en procurer au dépôt général rue Marigny, No 125 et dans les principales pharmacies de la ville. 27oct—1an.

Somnambule.

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans, comme somnambule, spiritualiste; en maladies et en affaires. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur les vols. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun? Par sympathie il peut guérir des tracas de famille, et les maladies inconnues ou abandonnées par les docteurs; comme maladies d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes, &c. Il importe les meilleures médecines de France.—Office, 113 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne—Consultations gratuites pour les pauvres, en médecine, de 2 à 3 heures. 25mars76—1an

La merveilleuse Mme Anna.

QU'EST-CE que l'avenir? qu'est-ce que le passé? qu'est-ce que nous? quel guide magique nous environne et nous cache les choses qu'il nous importe le plus de connaître?

Madame Anna, dont le nom seul est une garantie, donne ses consultations sur toutes les choses de la vie: bonheur, santé, maladie, affaires, mariages, billets de loterie, etc., elle révèle les mystères les plus cachés.

Office: rue Delord 214, entre Baronne et Carondelet. Heures: depuis 9 heures du matin jusqu'à 6 du soir. 18nov—1an.

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.
Le Pontchartrain Cheap Store.
Tenu par

J. A LACROIX,

Au coin des rues Français et Victoire.
BOTTES ET SOULIERS
de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.

On trouvera toujours chez moi, un assortiment complet d'articles de premier ordre offerts à des prix qui défient la concurrence.

Les acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.

Ma devise est:
Ventes rapides et légers bénéfices.
21 fév75—1an

AUGUSTE'S
Commercial Restaurant.
107........Rue de la Douane........107

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits.

Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
6oct75—1an

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. MOULOR,
No. 53...RUE VIEILLE-LEVÉE...No. 5
(Encoignure Bienville.)

Manufacture à vapeur de:
TABAC A FUMER ET A PRISER
Et Importateur de:
CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES &c.
Nouvelle-Orléans.

Dépôt du Bitter des Arabes,
73........Rue DECATUR........73

Les BITTERS ARABES sont supérieurs à tous les autres. Ils renferment des principes qui stimulent doucement et tonifient l'estomac. Ils facilitent aussi la digestion. C'est un breuvage à la fois agréable et bienfaisant qui règle et calme le système nerveux. Ce Bitter est en même temps un apéritif excellent pour les estomacs faibles et délicats, et en est faisant usage on combat efficacement la dyspepsie.

VERGNOLE, Propriétaire.
18sept—1an

SPECTACLES, BALS, &c.

GRAND
VOLKSFEST ALLEMAND
—AU BÉNÉFICE DE—
L'Asile des Orphelins Protestant Allemands.

Dimanche et Lundi, 21 et 22 Mai.
AUX FAIR GROUNDS.

Le Festival sera inauguré par un grand concert qui commencera Dimanche à midi.

L'ouverture formelle aura lieu à 2 heures précises. Le programme comprend des morceaux d'Opéra exécutés par un orchestre double, un discours en allemand par Chas. F. Buck un discours en anglais par G. H. Braughn, des chants par les Glee Club allemands, etc.

Les jeux populaires, sous la direction de M. Louis Stein, commenceront à 4 heures. Ils consisteront en courses en sacs, en courses à pieds pour jeunes garçons et petites filles, la poule, au pot, foot-ball, la poule au oscillant, mât de cocagne, etc. Il y aura en outre toute espèce d'amusements variés.

Un restaurant abondamment et finement approvisionné, ouvert dans l'Exhibition Building, à côté de la tribune de l'hippodrome, sera dirigé par l'ASSOCIATION DE SECOURS DES DAMES. On y trouvera, aux prix les plus modérés de la ville, toutes les primeurs de la saison.

Il a été engagé deux orchestres nombreux, et les danses sur la plateforme et dans le Main Building ne cesseront qu'à onze heures du soir.

Le terrain sera brillamment illuminé et l'ordre le plus parfait rigoureusement maintenu.

Les différentes buvettes sont placées sous la direction de citoyens bien connus, membres de l'Association.

LUNDI, 22 MAI.

Répétition du programme de la première journée, à l'exception des cérémonies d'ouverture.

Les protecteurs des orphelins et le public en général sont cordialement invités à assister au festival.

Billets, 50 Cts. Enfants gratis

F. RICKERT, Président,
CHAS. POTTHOFF, Vice-Président
GEO. STROMEYER, Commandant de place.
ALBERT P. NOLL, Secrétaire.
19mai—3t

GYMNASE DES DAMES.
Institut callisthénique et orthopédique,
Sous la direction immédiate de
MR ET MME HARRY HAMMERSLEY.

CET établissement, qui est des plus recherchés, est ouvert au No 207 de la rue du Canal. Prix pour la session, $16, dont la moitié d'avance. Escompte libéral pour les membres d'une même famille. Exercices les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, de 10 à 1 heure et de 3 à 5; les MERCREDIS et les SAMEDIS SOIR, de 7 à 9 heures.

Le gymnase des messieurs—à No 103 de la rue St-Charles—est ouvert du point du jour à 9 heures et demie du soir. 24oct—1an

Jardin de Wenger
11 et 13, RUE BOURBON 11 et 13
H. WENGER, propriétaire.

C'EST la plus vaste salle de la ville. On y trouve les meilleurs journaux Européens et américains; TROIS BELLES CHAMBRES pour familles, ayant une entrée séparée. La meilleure bière et les meilleurs vins et liqueurs. Restaurant de première classe à des prix modérés.

La célèbre BIERE MILWAUKEE (LAGER BEER) à cinq sous le verre.

Le plus grand orgue-orchestre du monde joue de 11 heures du matin à minuit. 13jan—1an

JOS. BRANDNER,
MARCHAND TAILLEUR,
No 34 RUE BOURBON.

A constamment en mains un bel assortiment de draps, casimirs et étoffes à gilets.
20 fév.—3 m

LE MEILLEUR
DES
ENGRAIS
DU SUD.
ENGRAIS DE STERN
SUPER PHOSPHATE
D'OS ET
OS PURS PULVÉRISÉS.

(Bordure: POUR FAIRE DE BELLES RÉCOLTES, EMPLOYEZ LE STERN'S RAW BONE SUPER PHOSPHATE)

En offrant aux planteurs ces engrais bien connus et que fabrique le STERN'S FERTILIZER AND CHEMICAL MANUFACTURING COMPANY (manufacture d'engrais et de produits chimiques de Stern) nous sollicitons respectueusement votre patronage.

Le SUPER PHOSPHATE D'OS ET LES OS PURS MOULUS, dont la fabrication repose sur des principes scientifiques et qui sont précieux pour l'agriculture, sont supérieurs, sous le rapport de l'économie et de l'efficacité, à tous ceux qui servent à enrichir le sol. Nous référons les acheteurs aux nombreux consommateurs du Sud; ils vous diront, et les ont reconnu, à l'unanimité, comme les meilleurs engrais de l'époque.

Notre grande expérience et les facilités que nous avons nous donnent d'incontestables avantages sur tous les concurrents.

Le Dr Joseph Aubrecht, dont la réputation de chimiste est bien établie, dirige la fabrication; il ne néglige rien pour fournir un super Phosphate qui rend au sol la nourriture minérale que la culture lui enlève.

C'est le premier des engrais pour la production du coton, du sucre et des céréales. Nous désirons seulement qu'on l'essaie puis qu'on le compare avec les nombreuses imitations inutiles qui se débitent ailleurs sous les noms d'engrais, de guano, etc.

Voici nos prix sur la base du comptant ou de billets acceptés en ville à satisfaction:

Super Phosphate d'os par tonneau de 2000 livres........$65
Os purs moulus fins, par tonneau de 2000 livres........$45

Dans des sacs de 200 livres, net.

Nous faisons un escompte de dix pour cent aux personnes qui en achètent de grandes quantités aux prix ci-dessus.

Nos facilités pour la fabrication du

NOIR ANIMAL,
DES ACIDES
SULFURIQUE, NITRIQUE
ET MURIATIQUE
SONT INCOMPARABLES.

Nous le signalons à l'attention des acheteurs.

La FABRIQUE est dans la rue des Français, près le Canal Marigny.

L'ENTREPOT est dans la rue des Champs-Elysées en face de la gare du chemin de fer Pontchartrain.

Pour plus de détails, s'adresser à nos bureaux,

No 14 de la rue de l'Union.

C. M. SORIA, Président.
PAUL ROBELOT, Secrétaire et Trésorier.
J. J. MEYER, Agent Général.
22janv—4m

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.
QUEYROUZE & BOIS,
MARCHANDS EN GROS DE
ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS
ET
Toutes sortes de Produits de l'Ouest.
Aux Magasins Bleus,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
Nlle-Orléans

ANT. CARRIERE. O. CARRIERE.
E. L. CARRIERE. CHAS. J. CARRIERE.

A. Carrière & Sons,
Négociants-Commissionnaires,
ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.
7sept—1an

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Avis Mensuel—Mai 1876.

Sont invités à se présenter au Consulat, pour affaires qui les intéressent les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

A
Abadie (Pierre)
Amir (Joseph)
Arnaud (Hipolite)
Aimée (Mme Vve)
Alphonse (Frédéric)
Ayasse (Séraphin)
B
Bayle (Nicolas)
Baudéan (Paul)
Berthelot (Mr)
Bordenave (Paul)
Barousse (François)
C
Cellerier (Célestin)
Capus (Henri)
Colomban (Gattaz)
Chaize (A)
Claude (Perrin)
Court (Maria) Vve Cazobon—
Chevalier (Adolphe)
Cessac (Mme)
Clément (François)
D
Durac (Dr)
Dutilh (Auguste)
Domergue (Ernest)
Depré (A)
Dance (Marie) femme Dagries
F
Fuentes (Mme Vve)
Floris (Etienne)
Ferran (Justin)
Fournier (Hypolite)
Fairex (Mme Mathilde)
Fourment (Jean)
G
Grosgogeat (Louis Joassint)
Jeoffroy (Auguste)
Gabbe alias Voisin (Eugène Benjamin)
Gabriel (Mme)
Gabriel (Joseph Théophile)
L
LeBlanc (Mr)
Leveau (Henri)
Lisbon (Mme)
Lamarque (Barthélemy)
Lacroix (Adolphe)
Lasebesca (Santin)
M
Marrot (Jean Marie)
Manger (Jean)
Marsan (Henri Bernard)
Moullédous (Baptiste)
Maithe (Jean Pierre)
Martin (Louis Philippe)
Martin (Jean)
Moulong (Jean Alexdre)
Michel (Joseph)
Meunier (Mme) née Aglaé Delhomme.
Marque (Jules)
Mallet (F A)
Mercier (Charles)
P
Péard (Vincent Stanislas)
R
Risbourg (Alexandre)
Roche (Auguste)
Rougieux (Armand)
S
Smith César
Sanarens (Adrien Eugène)
Soulet (Jean)

La Chancellerie du Consulat, sise rue St Louis No 11 est ouverte tous les jours (le dimanche excepté) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

10 mai— REYNAUD.

PAS DE RÉDUCTION,
Pas de Renvoi!
Tous les Lots
Payés en plein!
OCCASION SUPERBE
DE
Faire Fortune.
—LA—
COMPAGNIE DE LA LOTERIE
DE LA LOUISIANE
—FERA—
A L'OPERA de la Nouvelle-Orléans, Louisiane,
Le SAMEDI,
29 JUILLET 1876,
UN GRAND TIRAGE EN OR.
Gros lot - $100,000!

Un lot à chaque six billets!
3580 LOTS,
Le tout s'élevant à plus de
UN DEMI-MILLION EN OR!

Le tirage commencera positivement à Neuf Heures du matin
Le SAMEDI, 29 JUILLET 1876.
A L'OPERA
De La Nouvelle-Orléans,
AVEC
Grand Concert Promenade

pour lequel les premiers artistes du pays ont été engagés et auquel chaque détenteur d'un COUPON DE BILLET aura droit d'ASSISTER GRATIS

VOYEZ LE PLAN!
PLAN EXTRAORDINAIRE!
20,000 BILLETS A $50.

LISTE DES LOTS:

Un gros lot		$100,000
1 lot		50,000
1 lot		20,000
1 lot		10,000
2 lots de $5000		10,000
4 lots de $2500		10,000
20 lots de $1000		20,000
50 lots de $500		25,000
1200 lots de $100		120,000
2000 lots de $50		100,000

LOTS D'APPROXIMATION:
100 lots d'approximation de $200..20,000
100 lots d'approximation de $100..10,000
100 lots d'approximation de $75.. 7,500

TOTAL:
3580 lots (en or) s'élevant à........$502,500

PRIX DES BILLETS:

Billet entier	50 00
Demi-billet	25 00
Dixième de billet	5 00
Vingtième de billet	2 50

En vente à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE LA LOUISIANE.

S'adresser Lock Box 692, au bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

ON PEUT PAYER EN MANDATS SUR LA POSTE, POUR LETTRES ENREGISTRÉES, EN MANDATS DE COMMERCE OU EN ENVOYANT L'ARGENT PAR L'EXPRESS.

Remarquez et souvenez-vous
Qu'au grand tirage en or,
Du 29 Juillet 1876,
TOUS LES BILLETS
—SONT—
Vendus pour des greenbacks
TOUS LES LOTS
—SONT—
Payés en Or.

On demande des agents pour tous les Etats, tous les comtés, toutes les villes et tous les villages de l'Union.

On exigera d'excellentes recommandations qui doivent invariablement accompagner les demandes d'emploi
—ADRESSÉES A LA—
Compagnie de Loterie de la Louisiane
Nouvelle-Orléans. Lne

Toutes les lettres auxquelles on ne répondra pas seront considérées comme équivalant à un refus.

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

DIX-NEUVIÈME ÉTAT

De situation de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans, publié conformément à la loi et à la charte de la Compagnie.

Montant de primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1876:

Primes de feu		$78,474 17
Primes de rivières		11,878 36
Primes de mer		7,276 53
		$97,629 06
En moins—primes remboursées		1,738 24
		$95,890 82
Primes payées dans l'année:		
Pertes par le feu	$9,791 77	
Pertes sur les rivières	8,781 79	
Pertes sur mer	1 937 76	
	$20,421 32	
Réassurances	2,457 51	
Loyer	1,999 98	
Taxes	5,565 93	
Réfaction (rebate)	9,722 81	
Dépenses, escompte et intérêt	6,383 13	
Réservé pour risques non expirés	23,558 00	70,119 68
		$25,771 14

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Prêts garantis	9,359 67
Prêts garantis par hypothèque	19,404 96
Effets à recevoir pour primes	5,229 59
Actions, bons et autres garanties	149,701 66
Propriétés foncières	10,651 88
Primes en voie de recouvrement	17,137 38
En caisse	37,753 98
	$249,239 14

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Signé sous serment, pardevant moi, ce 5 mai 1876.

JAS. FAHEY, Notaire Public.

Les directeurs ont déclaré un dividende de dix piastres par action, payable à dater de lundi, 8 mai.

—Directeurs—
V. MAIGNAN, H. GALLY,
A. BONNECAZE, J. BAYLE,
B. SALOY, A. R. BROUSSEAU,
H. LABASSE, L. D. SARPY,
A. CHIAPELLA.
7mai—1m

Commercial Insurance Company of New-Orleans.
Au No 120 de la rue de la Commune.
DIXIÈME ÉTAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes de l'année, expirée le 31 mars 1876.

Feu	$53,203 07	
Mer	6,480 75	
Rivières	57,348 44	$117,032 26
Plus—Risques non expirés le 31 mars 1875		17,200 00 / $134,232 26
Payé—		
Pertes par le feu $22,041 36		
sur mer 35 97		
sur les rivières 57,031 46	$79,110 41	
Réfaction (rebate)	15,168 09	
Réassurance, taxes, moins loyer, dépenses casuelles, frais, profits et pertes, intérêts	28,378 03	$122,657 12
Réservé pour primes non expirées		11,575 13

ACTIF.

Effets à recevoir	$222,428 33	
Mobilier	4,933 93	
Actions Harbour Boat	3,350 10	
Actions de banques et de compagnies d'assurance	7,637 22	
Bons de la ville	1 220 00	
En suspend	980 96	
Comptes à recouvrer	18,790 42	
En caisse	45,676 66	$305,626 50

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

L. H. OGLESBY, Président.
WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Signé, sous serment, par devant moi, ce 31 mars 1876. EDWARD IVY, Notaire Public.
19 avril—1m

LOUISIANA SAVINGS BANK
—AND—
Safe Deposit Company.
Au No 51 de la rue du Camp.
CAPITAL........$500,000

E. C. PALMER, président.
JAS. JACKSON, vice-président.
—DIRECTEURS—
ED. CONERY, FRED. WING,
J. H. KELLER, W. S. THOMAS,
DAVID WALLACE, JAS. JACKSON,
B. C. PALMER.

Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. L'institution reçoit des dépôts de cinquante cents et au delà et paie un intérêt de six pour cent. Dépôts reçus tous les soirs de six à sept heures.
12 oct 75—1 an. JOHN WALTON, caissier.

GERMANIA INSURANCE COMPANY
BUREAUX No 124 DE LA RUE DE LA COMMUNE,
NLLE-ORLEANS.
INCORPORÉE EN 1866,
ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU, DE MER ET DE RIVIÈRES,

H. ZUBERBIER, Président.
PH. W. DIELMAN, Vice-Présid
EMIL MAIER, Secrétaire.
H. KNOTZSCH, Inspecteur.

DIRECTEURS:
J. Armbruster, G. H. Braughn, H. Curtius,
C. Del Bondio, P. W. Dielmann, L. Godchaux,
A. Gaiser, L. Grunewald, J. Hassinger,
G. Juergens, J. Kohn, J. F. Krantz,
G. L. L. Mayer, H. Oertling, Paul Lettelier,
H. Redwitz, Frank Lewis, H. Schulz,
R. F. Theurer, Frank Vatter, J. J. Weckerling
J. A. Webert, H. Zuberbier, F. M. Ziegler.
8juin—1an

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.
Au No. 3 de la rue Carondelet,
A côté de la banque Nationale de l'Union

Cette compagnie incorporée en 1857, assure contre les risques de mer, de rivières et d'incendie. Elle règle et paie promptement les pertes.
A. CHIAPELLA, président.
J. M. CRAWFORD, secrétaire.
—DIRECTEURS.—
Victor Maignan, A. R. Brousseau,
L. D. Sarpy, A. Bonnecaze,
B. Saloy, H. Labasse,
J. Bayle, H. Gally,
A. Chiapella.
13fév76—1an

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
156 rue du Canal.
OFFICIERS.
D. URQUHART, Président.
THOS. A. ADAMS, 1er Vice-Président,
THOS. A. CLARKE, 2nd. "
CHAS. J. LEEDS, 3ème. "
CHAS. KILSHAW, Trésorier.
DIRECTEURS.
Thos. A. Adams, Geo. Jonas,
Thos. A. Clarke, J. G. Gaines,
C. J. Leeds, C. Schneider,
S. Jamison, Carl Kohn,
A. Moulton, T. L. Bayne,
E. A. Palfrey, D. Urquhart.
28mars 76—1an.

L'Union Française,
BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.

Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs artisans et ouvriers en tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siège de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.
Président, EDGAR LA RUE

BANQUE NATIONALE DE LA NLLE ORLÉANS.
A la clôture des affaires du 2 octobre 1874.
RESSOURCES

Prêts et escomptes	333,768 83
Tiré en sus	1,427 00
Bons des E. U. pour garantir la circulation	200,000 00
Autres actions, Bons et hypothèques	2,800 00
Dû par des agents de rachat et de réserve	8,377 88
Dû par d'autres banques nationales	4,894 51
Dû par des banques et des banquiers d'Etat	581 07
Propriétés foncières, mobilier et installations	10,000 00
Dépenses courantes et taxes payées	6,746 15
Primes payées sur bons des E. U.	24,000 00
Chèques et autres items au comptant	290 80
Echanges pour le Clearing-House	30,066 91
Billets d'autres banques nationales	10,277 00
Petite monnaie y compris les nickels	945 05
Espèces	844 13
Billets Legal Tender	8,000 00
Cinq pour cent, fonds de rachats	9,000 00
Total	$714,322 91

PASSIF

Capital payé	$200,000 0
Surplus	1 800
Autres profits non partagés	3,908 44
Billets de la Banque nationale en circulation	176,280
Dépôts individuels	263,322 97
Certificats de dépôts payables sur demande	3,8 [illegible]
Certificats de dépôts à terme (time)	2,000 00
Dû à d'autres banques nationales	956 27
Dû à des banques et à des banquiers de l'Etat	3,792 53
Total	$714,322 91

Moi, John H. Pike, caissier de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que je crois le tableau ci-dessus exact.

JOHN H. PIKE, Caissier.

VENTES JUDICIAIRES

Herman Schroeder vs. Manuel Davilla.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Paroisse d'Orléans — No 8,704. — En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, six de juin 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN TERRAIN situé au Troisième District de cette ville, désigné par le numéro Un, dans l'îlet borné par les rues des Bons-Enfants, d'Amour, des Poëtes et Musique, d'après un plan dressé par L. H. Pilié, ci-devant voyer, daté du 9 mai 1823 et déposé en l'étude de L. T. Caire, ci-devant notaire public en cette ville. Le dit terrain mesure vingt-neuf pieds trois pouces de face à la dite rue des Bons-Enfants, sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces, mesure américaine.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de John H. Brown, suivant acte en date du 16 novembre 1866, au rapport d'Edouard Barnett, alors notaire public en cette ville.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN,
5 mai—3t Shérif de la Paroisse d'Orléans

Vente par le shérif de la paroisse d'Orléans à l'effet d'opérer un partage.
Eugène Gareau vs. John Meeder.
(Action en partage.)

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—Nos. 6,999—En vertu d'un ordre de vente rendu le 13 d'avril 1876 à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt (20) mai 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à l'effet d'opérer un partage, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues d'Orléans, Bourgogne, Ste Anne et des Remparts, formant l'angle des rues d'Orléans et Bourgogne et mesurant, mesure française, quarante et un pieds un pouce de face à la rue Bourgogne, quarante pieds deux pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur et façade sur la rue d'Orléans de soixante-neuf pieds.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droit, privilèges, etc.

Conditions—Un tiers du prix payable comptant et le solde à un et deux ans, en billets portant intérêt au taux de huit pour cent l'an de la date jusqu'à paiement garantis par hypothèque, avec les clauses usuelles de non aliéner, honoraires d'avocat, assurance et tranfert d'icelle, &c.

EUGENE WAGGAMAN,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
13avril—3t

BLACKMAR & FINNEY.
174 CANAL ST.
OPPOSITE CHRIST CHURCH.
PIANOS, ORGANS & MUSIC

Union Française.

Rapport annuel des opérations de la Société du 1er décembre 1874 au 1er décembre 1875.

Inscription sur ses registres des personnes sollicitant du travail.
Hommes........209
Femmes........58—soit 267

Sur lesquelles le Bureau a placé tant en ville qu'à la campagne.
Hommes........164
Femmes........46—soit 210.

Divers malades se sont adressés à nous. Ils ont été visités par l'un des médecins de l'Union: Messieurs A. Landry, Hava, de Bausset, et de Villeneuve. Leurs soins ainsi que les médicaments fournis par Mr. A. Jas, pharmacien l'ont été à titre gratuit. La société offre à ces messieurs ses sincères remerciement

Le cours d'anglais a continué à marcher régulièrement 3 fois la semaine et a été suivi par une moyenne de 12 à 15 individus.

Recettes.
En caisse le 1 décembre 1874....$ 813 80.
Collections pendant l'année.... 1110 85 $1924 65

Dépenses.
Bons de secours délivrés donnant droit à 202 logements et 406 repas........$ 122 35
Secours en argent........44 90
Aux inondés de France........50 00
Cours d'anglais, (professeurs) 177 00
Employé, location du bureau, 891 10
Frais divers, annonces, imprimés........167 13 $1452
En caisse le 1er Décembre 1875 $ 472 17

J. B. MONDIEGT, Secrétaire

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

RAPPORT ANNUEL—1875.

Le Conseil d'administration arrivé au terme de la mission qui lui a été confiée, a l'honneur de présenter aux sociétaires, le résumé de ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler (28 novembre 1875.)

COMITÉ DE FINANCES.
Rapport du Trésorier.

La balance en caisse au 29 novembre 1874 était de........$ 1,002 76
Reçu depuis cette époque pour quotités et admissions........10,813 50
Total des recettes........$ 11,816 26

A déduire pour les dépenses pendant la même période:
Assurance de l'Asile contre l'incendie........$ 46 76
Waterworks........30 00
Taxes de drainage........59 90
Gardien de l'Asile........2,055 70
Médecins........1,519 50
Pharmaciens........1,447 51
Collecteur (sa commission)........854 50
Secrétaire........250 00
Annonces et frais de bureau........150 90
418¼ bons de secours........2,104 52
Fournitures, ustensiles et lingerie........196 67
Provisions........507 45
Réparations à l'Asile et au tombeau........226 20
Gaz et charbon........125 80
Inhumations........296 00
Funérailles........522 00—$ 11,48 29

Balance en caisse le 28 novembre 1875........$ 767 8

Caisse de Bienfaisance:
Le 29 novembre 1874, la balance en caisse était de........$ 917 50
Reçu pour quotités de membres honoraires........$ 138 00
Net produit du Pique-Nique, (Juillet 1875)........471 58 609 58 $ 1,527 08
A déduire:
25 admissions à $11 00........275 00
Aux inondés de France........200 00
Collecteur (sa commission)........8 16 483 16
Balance en caisse........$ 1,044 22

Actif de la Société:
L'Asile, ses dépendances, son contenu et ses tombeaux........$ 73,230 00
A déduire:
50 actions à $10.00........soit 500 00
Actif net:........$ 71,830 00

EFFECTIF DE LA SOCIÉTÉ.
Rapport du Comité d'Admission.

Le 29 novembre 1874 la société se composait de........1093 membres
Admis depuis cette époque........108 1201 membres
Sur lesquels il faut déduire:
Membres honoraires........18
Démissionnaires........5
Rapatrié en France aux frais de la Société........1
Expulsé........1
Décédés à l'Asile........13
Décédés à domicile........18
Rayés aux assemblées générales........96 152
Effectif actuel........1049 membres

Classés ainsi qu'il suit:
Sociétaires exempts de quotités........8
Membres honoraires........2
Pensionnaires à l'Asile........5
Sociétaires suspendus........14
Fils de Sociétaires........29
Veuves de Sociétaires........62
Membres actifs........934 total égal 1049 membres

Comité de secours.
Le Comité a délivré pendant l'année 418 1/2 bons de secours représentant la somme de........$2,104 50

Service médical.
Le rapport du Dr Touatre, chargé du service médical de l'Asile, constate qu'il a soigné 211 malades qui y ont séjourné 2610 journées.

Pour le 2nd District, le Dr H. D'Aquin a donné ses soins à 585 malades qui ont nécessité 2098 visites.

Le Dr A. W. de Roaldès, chargé du 1er et du 4ème districts, a soigné 227 malades et a fait 974 visites.

Le service du 3ème District, qui est confié aux soins du Dr A. de Roaldès père, a soigné 164 malades qui ont nécessité 539 visites.

Le service administratif pour l'année 1876 se compose ainsi qu'il suit, d'après le procès verbal d'élection du 28 Novembre:

MM. J. Schweitzer, président, rue Royale 168.
M. Manadé, vice-président, rue Vieille-Levée 89.
N. Bouvier, trésorier, rue Ste. Anne 43.
J. P. Carrère, rue Peter's } Formant le comité de finance
L. Monant, rue du Maine 123 }
J. Bivard, rue Bourgogne 120 }
J. Soudain, rue d'Orléans 211 } Formant le comité d'admis.
J. Leblanc, rue Vieille-Levée 265.
J. Mailhes, rue Poydras 270.
J. P. Dutrey, Marché Dryades 47, 49.
G. Villeneuve, rue Orléans, coin Villeré.
C. Gousy, rue des Français 133
(Formant le Comité de Secours.

L'attention des Sociétaires est appelée sur les nouvelles limites adoptées pour les soins médicaux à domicile:

Pour la partie supérieure de la ville:
De la rue Jackson jusqu'à la rue d'Orléans (les deux côtés) jusqu'à la rue Broad.

Pour la partie inférieure: A partir de la rue d'Orléans jusqu'à la rue Pologne. Dans le 2ème District jusqu'à la Station des chars de la rue du Maine. 3ème District, sur la rue des Français jusqu'au Canal Marigny.

Le Conseil, en terminant ce rapport, informe les Sociétaires des nominations qu'il a faites pour cette année.

Secrétaire—L. SIMON, Encoignure Chartres et Toulouse, chez Mr Ronyer au 275 rue Ste-Anne.
Collecteur—P. P. CHABERT, 434 rue de Chartres.
Gardien de l'Asile—J. P. DUBARRY,
Médecin—Pour l'Asile, Dr J. TOUATRE.
Pour la partie supérieure de la ville—DR A. W. de ROALDES, résidence, 415 Decatur. Office coin Magasins et Natchez.
Pour la partie inférieure de la ville—Dr H. D'AQUIN, 49 rue des Remparts.
Les Pharmaciens sont les mêmes que pour l'année dernière.

Par ordre du Président, J. SCHWEITZER,
Le Secrétaire L. SIMON.
Nouvelle Orléans, 22 décembre 1875

ETAT DE LA
Banque Nationale Mutuelle
DE LA
NOUVELLE-ORLEANS,
A la clôture des affaires, le 9 Janvier 1876

ACTIF:

Prêts et escomptes	$656 [illegible]	
Bonds des Etats-Unis	600,000 00	
Primes sur Bonds des Etats-Unis et sur or	72,[illegible]	
Diverses actions	17,773 [illegible]	
Dû par Banques et Banquiers	37,1[illegible]	
Propriétés foncières, meubles et installations	[illegible]	
Dépenses courantes	[illegible]	
Billets du Trésor (Legal Tenders)	[illegible]	
Billets de Banques Nationales	11,530 [illegible]	
Or	14,[illegible]	
Chèques sur banques locales payables en currency	136,[illegible]	[illegible]
		$1,687,[illegible]

PASSIF:

Capital payé	$600,000 00
Surplus	11,[illegible]
Circulation	518,[illegible]
Dépôts	722,[illegible]
Chèques du caissier	[illegible]
Escomptes, Intérêt et Change	[illegible]
Dû à Banques et Banquiers	[illegible]
Dividendes non-réclamés	[illegible]
	$1,687,[illegible]

VENTES A L'ENCAN

PAR S. GUINAULT.

Succession de J. J. Pianchard et de Françoise Mathilde Bernard.

PAR S. GUINAULT, encanteur. — Bureau, Passage de la Bourse et Bienville. SAMEDI, 20 mai 1876, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale—En vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans en date du 4 avril 1876,

1—Deux lots de terre contigüs, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 4 et 5, dans l'îlet compris entre les rues Cassacalvo, Moreau, Clouet et Louisa, lesquels lots de terre mesurent chacun 32 pieds, 11 pouces de face à la rue Royale sur une profondeur de 171 pieds 5/8 pouces. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent Nos 676 et 6.8.

Voir le plan à la Bourse.

2—Deux lots de terre situés à Tunsburg, dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi,—Lesquels lots sont désignés par les Nos 14 et 15, de l'îlet No 1, ayant chacun 29 pieds 6 pouces de face à la rue Homère sur 125 pieds de profondeur, le lot No 14 formant l'encoignure des rues Homère et Orléans. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent.

La propriété secondement décrite est vendue sujette à l'usufruit donné par le dit Jean Jacques Planchard à Mademoiselle Justine Bernard, sa vie durant.

Conditions—Moitié comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets portant hypothèque et huit pour cent d'intérêts par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage.

Actes de vente pardevant Jos. Cuvillier Not. Pub, aux frais des acquéreurs y compris les taxes d'Etat ainsi que celles de ville de l'année 1877, en outre du prix d'adjudication. 16 mai—

PAR SELLE & MALOCHEE

Très grande et importante vente de propriétés foncières situées dans le Deuxième et le Troisième Districts de cette ville.

Conditions libérales et avantageuses. La moitié comptant, le reste à 1, 2 et 3 ans.

PAR SELLE & MALOCHEE, Encanteurs. ARMAND SELLE, Encanteur.—Bureaux, No 50 de la rue Royale—SAMEDI 27 mai 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, il sera vendu, à l'enchère publique—les propriétés ci-après décrites:

1o. DEUX TERRAINS situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Decatur, Hôpital, Gallatin et Quartier. Les dits terrains sont désignés par les lettres A et B; ils ont, au pied américain, les dimensions suivantes: le terrain A., 26 pieds de face à la rue Decatur, 26 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Gallatin, sur 116 pieds 1 pouce 6 lignes de profondeur sur la ligne supérieure latérale et 119 pieds 8 pouces sur la ligne inférieure latérale; le terrain B., 26 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Gallatin, 60 pieds 1 pouce sur la ligne qui le sépare du terrain A et 53 pieds 7 pouces 22 lignes sur l'autre ligne. Ensemble, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2.—Un certain terrain situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Condé, ou Chartres, Vieille Levée, Hôpital et Quartier. Le dit terrain est désigné par le No 20; et a 20 pieds 7 pouces 9 lignes de face à la rue du Quartier, sur 127 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur. Ensemble, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3.—Sept terrains situés dans le Troisième district de la ville, dans l'îlet compris entre les rues Beauregard, Seré, Français et Champs-Elysées. Les dits terrains sont désignés par les Nos 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26 sur un plan dressé par Pilié et De Pouilly, ingénieurs civils et daté du 23 mai 1855. Pour les dimensions, voir le plan

4.—Quatre certains terrains situés dans le Troisième district de cette ville, dans l'îlet compris entre la nouvelle rue St-Bernard, les rues Roman et Aubry. Les dits terrains sont désignés par les Nos 1, 2, 7, 8 de l'îlet No 44. Pour les dimensions, voir le plan.

5.—Quatre certains terrains situés dans le Troisième district de cette ville, dans l'îlet compris entre la nouvelle rue St Bernard, les rues Orilly et Prieur. Les dits terrains sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, de l'îlet No 51. Pour les dimensions voir le plan.

6.—Un certain morceau de terre situé dans le troisième district de cette ville faisant partie de l'ancienne ferme St-Gême; il sera vendu d'après le plan exposé à la Bourse des Encanteurs. Le dit morceau de terre est divisé en quatre morceaux qui font tous face au Bayou Gentilly et ont les dimensions qu'indique le dit plan. Ensemble, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—La moitié comptant; le reste à un crédit d'un, deux et trois ans, en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, portant huit pour cent d'intérêt, de la date à parfait paiement, cinq pour cent (honoraires d'avocat) en cas de non paiement à l'échéance. Les bâtisses devront être assurées et la police devra être transférée au vendeur.

Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent, comptant, au moment de l'adjudication.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant J. Villeré, notaire public.
14mai—4, 21, 27

Bâtisse en briques à trois étages,
No 45 rue St-Philippe.

PAR SELLE & MALOCHEE, encanteurs—Armand Selle, crieur—bureau, No 50 rue Royale—SAMEDI, 20 mai 1876, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés ci-dessous décrites:

Un lot de terre situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Royale, St-Philippe, Ursulines et Chartres. Le dit lot mesure 21 pieds de face sur la rue St-Philippe sur, à peu près, 63 pieds, 11 pouces, 2 lignes de profondeur, et, en outre, les bâtisses et améliorations qui en dépendent.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un ou deux ans de crédit en billets portant intérêt de 8 pour cent par an, et, en cas de procès, 5 pour cent honoraires d'avocat. La bâtisse devra être assurée et la police d'assurance transférée au vendeur.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Chs. T. Soniat, notaire public.
7mai—7, 14, 20

Très grande et très importante vente de propriétés foncières situées dans le Deuxième District de cette ville.

1° Une maison en briques et à trois étages formant l'angle Est des rues Royale et Conti;

2° Une maison en briques et à trois étages, No 82 de la rue Royale;

3° Une maison en briques et à trois étages, No 84 de la rue Royale.

PAR SELLE & MALOCHEE, encanteurs, ARMAND SELLE, encanteur—Bureau No 50 de la rue Royale.

SAMEDI, 20 mai 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Douane et Canal, il sera vendu, à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1° Un terrain situé à l'angle Est des rues Royale et Conti, ayant, au pied américain, 30 pieds de face à la rue Royale, sur 84 pieds 2 pouces de profondeur—avec les bâtisses en briques tel que le tout se comporte.

2° Un terrain touchant au susdit, avec la maison en briques et à trois étages et dépendances qui s'y trouvent. Le dit terrain a, au pied américain, 21 pieds 4 pouces de face à la rue Royale, sur une profondeur irrégulière de 84 pieds 2 pouces—tel que le tout se comporte.

3° Un terrain touchant au susdit, ayant en pieds américains, 21 pieds 6 pouces et 4 6 de face à la rue Royale, sur une profondeur irrégulière de 84 pieds 10 pouces avec la maison en briques à trois étages et autres dépendances qui s'y trouvent—tel que le tout se comporte.

Les lots de terre et les édifices qui s'y trouvent sont vendus tels qu'ils se composent et servent avec les mesures et les constructions indiquées au plan de C. A. de Armas, arpenteur, exposé à la Bourse et déposé au moment de la vente. Ce plan devant contrôler la description et faire partie des actes.

Conditions—Un tiers comptant; le reste également, à un et deux ans de crédit, en billets portant 8 pour cent d'intérêt, de la date à l'échéance, et huit pour cent de la date à parfait paiement, avec hypothèque spéciale et privilège de vendeur. L'acquéreur paiera les honoraires d'avocat (fixés à 5 0/0) en cas de non paiement à leur échéance des billets. Les bâtisses seront assurées pour le montant des billets, jusqu'au paiement et les polices d'assurances seront transférées. Le non paiement des premiers billets rendra forcés l'échéance avec tout l'intérêt des derniers billets. Les acquéreurs paieront les taxes dues et collectables en 1877.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant O. de Armas, notaire public.
28 av. 11—13 . 7 20

AVIS IMPORTANT
Aux Marchands et aux hommes d'affaires.

Si vous vous proposez de transporter ailleurs vos bureaux,
Si vous vous proposez de changer votre raison sociale,
Si vous voulez que vos ordres soient remplis promptement,
Si vous voulez un travail propre et bien fait,
Si vous tenez au bon marché,

GET YOUR PRINTING AT THE
EUREKA OFFICE
08 NATCHEZ STREET

J'ai un assortiment complet de caractères neufs et de presses de tout genre. Etant imprimeur de profession et remplissant vos ordres depuis douze ans, je sais que vous serez parfaitement satisfaits.
A. M. MILLER, Propriétaire.
27jan—3m

Sun Mutual Insurance Company
CAPITAL PAYÉ........$500,000.
DOUZIEME ETAT ANNUEL DE L'ANNEE 1875.

Montant des primes de l'année	$452,988 19	
Moins les risques non expirés	108,734 07	
Montant net des primes		$344,254 12
Escompte et intérêt		34,629 58
		$378,883 70
Pertes payées, réassurances et pertes non encore réglées	$143,763 80	
Dépenses générales, taxes et loyer	53,833 80	
Fonds de réserve, $10,000 et dividende sur actions, 10 pour cent	59,547 48	
		$257,145 08
Bénéfice net		$121,738 62
Actif de la Compagnie, au comptant sur le marché—Bons, actions, prêts et effets à recevoir	$421,102 43	
En caisse	162,832 10	
Primes en voie de recouvrement	40,506 24	
Total de l'actif		$625,441 77

La Direction, à une réunion qui a eu lieu le 1 janvier 1876, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, des quelles $10,000 provenait du montant net des primes de l'année) et payé un dividende de dix pour cent aux actionnaires, a résolu de payer au comptant un dividende de trente-cinq pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 21 décembre 1875.

JAMES I. DAY, Président.
HORACE CARPENTER, secrétaire.

DIRECTEURS POUR 1876.
Jno. G. Gaines, Richard Flower, J. L. Harris,
E. J. Hart, J. Weis, D. A. Chaffraix
Hy. Renshaw, B. W. Taylor, L. Alcus,
Hugh Wilson, J. C. Morris, Isaac L. Haas,
B. Bisco, James I. Day, Scott McGehee
A. Baldwin, Lionel C. Levy, Geo Jonas,
Chas. Macready, Amory Clapp, D. Fatjo,
W. E. Seymour, T. L. Airey,

Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices aux conditions les plus favorables contre les risques d'incendie, de rivières et de mer. Elle règle toutes les pertes avec la plus grande libéralité et les paiements se font promptement à ses bureaux No. 53 de la rue du Camp.

Notice to Tax Payers.

THE undersigned respectfully announces to the Tax-Payers and the public in general, that he has removed his office from No 54 Exchange Alley between Bienville and Customhouse streets to No 56 same Alley. He again tenders his heartfelt thanks for the liberal patronage which has been bestowed upon him for the last twelve years, and hopes the continuance of the same.

JOHN T. DUFOUR,
No 56 Exchange Alley

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. F. MORPHY & SON.

Beurre. Beurre. Beurre.

PAR D. F. MORPHY & SON—A. F. Morphy encanteur—Il sera vendu aujourd'hui SAMEDI, 20 mai, à dix heures et demie A. M., aux magasins Nos 108 et 110 rue des Magasins, pour clore des consignations—

50 kegs beurre,
20 1-2 do do
Conditions—Comptant. 20mai—

PAR MACON, ELLISON & CO.
UN BON PLACEMENT.
Propriété de prix dans le Deuxième District.
Maison cottage au No. 211 de la rue Dauphine.

PAR MACON, ELLISON & Co., Encanteurs.—Bureaux, No 29 de la rue Carondelet.—SAMEDI, 20 mai 1876, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu—

Un certain terrain situé dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Ursulines et Philippe et Bourgogne. Le dit terrain a 30 pieds de face à la rue Dauphine, sur 1 4 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une maison basse, en bois, ayant 6 chambres, dépendances, hangar, &c. La propriété est dans un des meilleurs quartiers du Deuxième District, et près des Marchés, &c.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à 1 et 2 ans à 8 pour cent d'intérêt et les autres clauses habituelles. Les bâtisses devront être assurées et la police devra être transférée.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant E. A. Peyroux. 14mai—19, 20

ELITE CLUB ROOM,
40........Rue St-Louis........40
Entre Chartres et Passage de la Bourse.
Vins fins, Liqueurs, Bière, &c.
BOISSONS A 10 CENTS LE VERRE.
19déc—1an

A vendre.

A VENDRE le chantier de bois de construction (Star Planing Mill and Lumber Yard), au coin des rues Calliope et Remparts:

Bois pour plancher (flooring) à $17 50 les mille pieds, livré.
Planches pour plafond (sceilling) à $15 00 les mille pieds, livré.
R. W. Boards à $12 00 les mille pieds, livré.
Conditions—Comptant.
NICHOLAS CONNELL.
21juin—1an DMS

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson.
Janvier 12 1876.

A l'élection annuelle, tenue le 10 janvier 1876 les officiers suivants ont été élus pour servir pendant l'année courante:

Président, CHERI VERNHUIL.
Vice-président, PIERRE GENDRE.
Trésorier, PAUL DUFRECHON.
Secrétaire, JOSEPH NEGUELOUA,
Collecteur, JAS. BARRERE.

DIRECTEURS:
Comité de Finance.
J. P. Ronede, chairman; Martin Desanlchaux, Jean Dutrey.
Comité de secours.
Jean Mailhes, chairman; Bernard Tejagne, Wm. Maylie, A. Combouzou, J. Pilliet, Julien Vezin.
Comité Arbitral.
A. Cambouzou, Louis Vignes, Jean Marie Abadie.
Maître de cérémonies, Bazile Dabat.
Grand Marechal, Leon Redon,
Premier Assistant, Georges Lentz,
2nd " Joseph Laguens,
3me " H. Gueschoux (aux Abattoirs.)

Docteur C. A. BAUDET, pour le haut de la ville, depuis les Champs Elysées jusqu'à la limite supérieure de la ville.

Pharmaciens,
1 J. G. Mattingly, encoignure Magasins et Napoléon Avenue.
2 J. Pfefferle, rue Tchoupitoulas No 145.
3 Marx Levy, encoignure Magasine et Louisiana Avenue.
4 François Fecker, encoignure Tchoupitoulas et Sixième.
5 F. O. Greve, encoignure Jackson et Magasins.
6 Emile Sauter, encoignure Joséphine et Magasins.
7 J. B. Lavigne, encoignure Bassin et Poydras
8 P. Barthe, encoignure Dauphine et Ursulines.
9 A. P. Levesque, aux Casernes.

JOS. NEGUELOUA, Secrétaire.
12 janv—7t

ETAT DE SITUATION
—DE LA—
STATE NATIONAL BANK
—A LA—
Nouvelle-Orléans, fin de la Louisiane
A la clôture des affaires, vendredi, 10 mars 1876.

ACTIF.

Prêts et escomptes	[illegible]
Bons des E. U. pour garantir la circulation	[illegible]
Autres stocks, bons et hypothèques	[illegible]
Dû par des agents de rachat et de réserve	[illegible]
Dû par d'autres banques nationales	[illegible]
Dû par des banques d'Etat et banquiers	[illegible]
Propriétés foncières, meubles et accessoires	[illegible]
Dépenses courantes et taxes payées	[illegible]
Primes payées	[illegible]
Echanges par le Clearing House	[illegible]
Billets des autres banques nationales	[illegible]
Papier-monnaie fractionnel y compris les nickels	[illegible]
Especes	[illegible]
Billets légal tender	[illegible]
Fonds de rachat entre les mains du trésorier des Etats-Unis, 5 0/0 de la circulation	[illegible]

PASSIF.

Capital payé	[illegible]
Surplus	[illegible]
Autres profits non divisés	[illegible]
Billets de la banque nationale émis	[illegible]
Dividendes non payés	[illegible]
Dépôts individuels sur lesquels des chèques peuvent être tirés	[illegible]
Certificats de dépôts sur demande	[illegible]
Certificats de dépôts à terme	[illegible]
Chèques certifiés	[illegible]
Chèques de caissier émis	[illegible]
Dû à d'autres banques nationales	[illegible]
Dû à banques d'Etat et banquiers	[illegible]
Total	[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss.

Je, Chas. L. C. Dupuy, caissier de la Banque ci-dessus, jure solennellement que l'état de situation ci-dessus est vrai du mieux de ma connaissance.

CHAS. L. C. DUPUY, caissier.
Fait et assermenté devant moi ce 16 mars 1876.
THEO. GUYOL, notaire
Pour copie conforme:
W. P. BLAKEMORE, } Directeurs.
S. H. BOYD,
JULIUS VAIRIN,
19mars—3tPP

Liste des Lettres étrangères restant au Bureau de la Poste, le 14 mai 1876.

OUVERT, LE DIMANCHE DE 10 HEURES DU MATIN à midi jusqu'à nouvel ordre.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire qu'elles sont annoncées.

Barbelet M naieur
Bayle Auguste
Barattini Bartolomeo
Bienvenu Glaze
Bueno Theore
Bonfouie Natale
Bordier René
Rogel William
Bordes Alexander
Buja Francesco
Caziabel A phonse
Cere Ernesto
Costa Manuel
Dessomines Ho onié
Di Fugio Matteo
Keuyer Joseph
Favaleis Gaetano
Fasian Tomaso
Fertegno Guglienno
Foppino Charles
Gaconi Lucas
Gonzalez Antonio y Golzales
Gonzalez Antonio y G.
Guillaumon Joseph
Guichard Jean Eugène (Marseille)
Guillon Auguste
Hubert Louis
Janovitch Francesco
Labiche Jules
Maurel Monsieur
Marichelle L M
Monaldi Hilario
Nicora Antonio
Peirolo Antonio
Requier Mauricio
R ba to Carlo
Rossi Carlotta
Sprongo Antonio
Santheas A phonse
Tisto Auguste
Tribun John & Co
Tumenelli Grégoire
Varela Guiseppe
Wuest Gustave

RAPPORT ANNUEL
DE LA
Société de Bienfaisance Mutuelle du Pélican,
Pour l'année expirée le 10 janvier 1876.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE.
Etat de la Société le 11 janvier 1876.

Membres actifs	134
honoraires	10
Admissions, membres actifs	37
Expulsions	28
Décès	1

Etat actuel de la Société.
Membres actifs........142
honoraires........10

Rapport du Comité de Secours.
Visites et secours à 40 membres.
Secours en argent, hebdomadaires ou mensuels........$330 00
Honneurs funèbres et dépenses........135 00
Total........$465 00

Rapport du Secrétaire des Finances.
Du par des membres........$143 00

Rapport condensé du Trésorier.
En caisse le 10 janvier 1875........$ 2,076 63
Reçu de membres, pour quotités, assessments et amendes........1,933 25
Reçu d'autres sources........132 16
Total........$ 4,141 24
Dépenses par comité de secours........$ 465 00
Dépenses pour divers........804 94—$ 1,269 84
En caisse ce jour........$ 2,871 30

Actif de la Société.
En caisse........$ 2,871 30
Effets à recevoir........899 98
Propriété foncière........710 00
Meubles et autres effets mobiliers........1,534 75
Total........$ 6,015 98

Passif—Aucun.

Election pour l'année 1876.
Président, Hon. Juge A. L. TISSOT.
Vice-Président, Dr EMILE DOUMEING.
Secrétaire, FRANK LEEFE.
Secrétaire des Finances, ELIE LAMBERT.
Trésorier, GEO. E. FORSTALL.
Grand Marshal, A. N. HEBERT.
Médecin, Dr EMILE DOUMEING.
Pharmaciens—P. BARTHE,
" VALSIN VIGNAUD,
" L. H. VON GOHREN,
" A. J. BERET,
16janv—1t

DONATIEN AUGUSTIN,
Register in Bankruptcy.
Office Customhouse Building, next to U. S. Custom rooms.

Commissioned as Register by the Honorable Chief Justice of the U. S., since May 1868. Prepares with the greatest care, all bankruptcy schedules being assisted by Messrs. E. D. Lebreton and Wm. A. Wells, both most experienced bankruptcy clerks. Done at most moderate terms. [illegible] procured from Washington. [illegible]